



Pédicure podologue installé à Longnes

(en face de la mairie)

Depuis le 1^{er} octobre, ouverture d'un cabinet de pédicurie-podologie et posturologie au 10 route de Dreux à Longnes. Nicolas Markowicz, après 26 ans d'expérience à Buchelay, vous accueille du lundi au samedi (fermeture le jeudi). Le pédicure-podologue effectue les soins de la peau et des ongles, et traite aussi les problèmes d'appui, d'équilibre et de troubles posturaux et ce dès le plus jeune âge. Il prescrit et fabrique si besoin des semelles orthopédiques.

Il peut également effectuer un bilan postural en cas de douleurs récurrentes, d'entorses à répétition, de gonalgies ou douleurs de dos, permettant de proposer la meilleure solution au patient.

Les rdv sont à prendre sur doctolib.fr ou au 06 10 95 68 67



Entretien des trottoirs et des haies

Souvent la question se pose de qui doit entretenir devant sa propriété. L'arrêté municipal 2023-070, basé sur le Code Général des Collectivités territoriales (Article L2212-1 et s) le définit clairement : Le balayage est une charge incombant au propriétaire, ou locataire, des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal.

Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti, à l'exception des aménagements réalisés par la commune sur les trottoirs (plates-bandes, ...).

Les produits de balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou dans les containers afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public.

Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Si le nécessaire n'est pas fait par le propriétaire, la commune peut faire effectuer les travaux nécessaires aux frais du propriétaire après une mise en demeure restée sans effet.

Agenda



- Dimanche 17 décembre** Concert d'hiver de 15h00 à 16h30 à la salle des Fêtes organisé par le Crescendo
- Samedi 13 janvier** Vœux du Maire à la salle des Fêtes à 18h30 pour tous les Longnais
- Dimanche 24 mars** Ecole de Musique le Crescendo : concert des professeurs
- Samedi 30 mars** Soirée à thème Longnes Festivités Salle des Fêtes
- Samedi 25 mai** Brocante Nocturne Longnes Festivités
- Dimanche 9 juin** Elections Européennes
- Samedi 15 juin** Fête du Village
- Dimanche 16 juin** Ecole de Musique le Crescendo : concert des élèves et des ateliers
- Samedi 31 août** Concert Meli Melognes

Communications

PANNEAU POCKET pour vous INFORMER

La Mairie de Longnes se rapproche de ses habitants grâce à l'application **GRATUITE Panneau Pocket**.

Ce système simple et efficace vous prévient **instantanément** par notification, sur les smartphones et tablettes, des **alertes et des informations** de votre commune : jour des encombrants, horaires ouverture mairie, alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ...

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer Panneau Pocket.

Vous choisissez LONGNES comme favori, acceptez les notifications et vous recevrez en temps réel, informations et alertes, concernant LONGNES, à portée de mains.

IMPORTANT pour ETRE INFORME D'UNE COMMUNICATION URGENTE !

Exemple un nuage provenant d'un incendie



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Décembre 2023

Le mot du maire



C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la plume pour vous adresser ces quelques mots. Lionel Beaumer, après dix années passées au sein du conseil municipal, a dû se retirer pour préserver sa santé. Il aura marqué la vie de notre commune. Il a mené avec dynamisme en parallèle trois gros chantiers : l'achèvement des locaux du périscolaire et l'extension de la cantine, la rénovation du centre bourg et la sécurisation des routes départementales, ainsi que, ce qui n'était pas prévu, la réfection des charpentes et couverture de l'église.

Je remercie les électeurs de Longnes pour m'avoir accordé leur confiance au cours des élections municipales, pour poursuivre au mieux cette mission d'achèvement de ces chantiers et regarder dès maintenant vers l'avenir pour ouvrir de nouvelles pistes. Je souhaite à Lionel Beaumer toute la sérénité possible pour les années à venir. Nous avons toujours travaillé ensemble sur notre objectif commun du bien vivre à Longnes et j'espère être à la hauteur de la confiance qu'il m'a accordé dans sa lettre de départ. Je remercie tous les membres de l'ancien conseil qui ont choisi de continuer l'aventure et souhaite la bienvenue à tous ceux qui nous ont rejoints pour enrichir le débat de tous les projets à venir.

Terrain multisports, voies douces, économies d'énergie, revitalisation commerciale de notre centre bourg, accueil de l'œuvre Falret pour le développement d'un tiers lieu, autant de pistes à explorer et développer dans un souci de préservation de la qualité de vie de notre bourg, tout en préservant une prudence financière des actions à venir. La période difficile actuelle exige de parvenir à préserver et surtout améliorer le quotidien des Longnais. La tâche est lourde mais je fais confiance à toute l'équipe du Conseil Municipal pour que nous travaillions main dans la main avec cet objectif.

Nous devons aussi intégrer les contraintes d'urbanisme que nous impose la loi Climat et résilience de 2021 avec la mise en place des directives nationales et régionales pour l'aménagement du territoire : la zéro artificialisation nette des sols est à l'ordre du jour de ce projet mais son application risque de s'avérer difficile ; il nous appartiendra d'optimiser ses conséquences avec pertinence. L'année 2023 va se terminer. Je serai heureuse de pouvoir échanger avec vous lors de la Cérémonie des Vœux du Maire à laquelle vous êtes tous conviés le **samedi 13 janvier à 18h30** à la Salle des Fêtes.

Tous les membres du Conseil et moi-même seront ravis d'échanger avec vous.

Auparavant je vous souhaite de passer des moments chaleureux, familiaux et amicaux pour les fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et profitez du sourire de vos proches.

Anne DEBRAS
Maire

Une nouvelle équipe pour LONGNES

Le 3 décembre, les Longnais se sont exprimés par leur bulletin de vote pour accorder leur confiance à une nouvelle équipe qui a procédé lors du Conseil Municipal du 8 décembre à l'élection de son maire Anne DEBRAS et de ses quatre adjoints. C'est dans la continuité de l'équipe précédente que le Conseil Municipal continuera d'œuvrer pour le bien vivre à Longnes.



L'Equipe Municipale



DEBRAS Anne
Maire

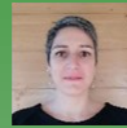
Les adjoints



ZACCOMER Emilie
Travaux, Affaires Scolaires, CCAS
1er adjoint



HUARD Cédric
Eau, Assainissement, Travaux, Finances
2ème adjoint



DESMOILLIERES Séverine
Urbanisme, Associations, Communication
3ème adjoint



DECOBERT Gilles
Voirie, Travaux, Energie, Environnement
4ème adjoint

Les conseillers



PIERRE-BES Sylvie



DRISSE Christophe



GIGAN Laurence



LECLERC John



NAIVIN Séverine



MOIRET Frédéric



PUPPINCK Christian



RAVARY Martine



LEGRIS Thierry



MOREL Véronique



HERVE Sébastien

11 novembre 2023 : Mémoire de nos combattants

Pour la première fois, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sur la Place Fabian où se trouve dorénavant notre Monument aux Morts. Loin de la route, dans un environnement paysager agréable, les enfants ont chanté la Marseillaise pour honorer la mémoire des victimes de nos guerres.

Cette cérémonie se veut être maintenant la cérémonie de mémoire de tous nos anciens combattants morts pour la France. La cérémonie s'est poursuivie au cimetière pour s'achever autour d'un verre de l'amitié à la salle des Fêtes.



LONGNES s'illumine !

Pour la deuxième année consécutive, Longnes a débuté son mois de décembre en lançant ses illuminations de Noël. Malgré le froid, les familles s'étaient donné rendez-vous autour d'un sapin de 5 m de haut trônant fièrement rue des écoles. Sur le parvis de la Mairie, les élèves de 3 à 10 ans, accompagnés de leurs institutrices, ont chanté des chants de Noël devant des parents émerveillés.



Le père Noël entouré des enfants du village a lancé le compte à rebours avant que le sapin ne s'éclaire de mille feux. Petits et grands des étoiles pleins les yeux se sont réchauffés autour d'un chocolat chaud, d'un vin chaud. Le Père Noël a accueilli tous les enfants pour écouter leurs souhaits et immortaliser ce moment. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des acteurs ayant contribué au bon déroulement de ce moment!

Les cloches sonnent à nouveau



Le 7 novembre, l'entreprise Bodet a procédé à la remise en place des cloches dans notre clocher.

Depuis le début des travaux, notre clocher a été entièrement rénové, les pièces de bois abimées du chevalet ont été remplacées, les assemblages réajustés, les bois traités, les murs intérieurs ont été rejointés, les fondations du beffroi renforcées.

A 14m de hauteur, tout était prêt pour accueillir le nouveau beffroi supportant nos deux cloches :

- Marie Euphrasie la plus imposante, refondue en 1894, pèse 903 kg,
- Eugénie Emma, date de 1897, pour un poids de 466 kg.

Un nouveau mécanisme a été mis en place pour piloter à la fois les volées permettant au battant de percuter la robe de la cloche à chaque volée mais aussi les tintements grâce à deux marteaux extérieurs.

L'Angélus va de nouveau ponctuer nos journées à 7h05, 12h05 et 19h05. Entre temps les heures seront sonnées ainsi que les quarts, demis et trois quarts d'heure.

Le premier mercredi de chaque mois, le tocsin résonnera dans notre village à midi.



Quel plaisir de réentendre nos cloches.

Nous espérons que cette nouvelle installation égayera nos journées pour les décennies à venir.



Repas Alsacien & Loto

Le 26 novembre et le 2 décembre derniers ont eu lieu les secondes éditions du Repas Alsacien et du Loto, organisés par l'association LONGNES FESTIVITES. Ces deux événements ont affiché complet et se sont déroulés dans la bonne humeur !



De très beaux lots ont été gagnés au Loto, et les participants au repas alsacien ont passé un très bon moment tout en profitant d'une agréable ambiance musicale.

Rendez-vous aussi nombreux l'année prochaine !
Les bénéfices des tombolas organisées lors de ces festivités ont été reversés au profit du Téléthon.